

Le guide de vos déchets

A conserver





Collecte, tri sélectif, traitement et valorisation

Mode d'emploi





« Donner une autre vie à nos déchets. Voilà en une phrase les missions du Syndicat Mixte Artois Valorisation, et quelles missions! Ces dernières années, ce sont plus de 100 000 tonnes de déchets qui ont été traitées annuellement sur notre territoire.

Pour réduire nos déchets et limiter le prélèvement de matières premières dans la nature, l'un des moyens les plus simples et des plus appréciés des Français est le geste de tri et la valorisation des emballages. Mais un bon recyclage des matières dépend de la qualité de votre geste. C'est pourquoi, je suis heureux de vous remettre aujourd'hui ce guide qui vous accompagnera dans votre quotidien afin qu'ensemble, nous poursuivions nos efforts en matière de recyclage, de valorisation et de réduction de nos déchets.

Merci pour votre engagement. »

Philippe RAPENEAU, Président du Syndicat Mixte Artois Valorisation



Sommaire

Présentation du SMAV	4 et 5
Les déchets recyclables : (Papier, carton, plastique et métal)	6 et 7
Les déchets non recyclables	8 et 9
Les déchets recyclables : le verre	10 et 11
Les déchets biodégradables, le compostage	12 et 13
Les autres déchets	14 et 15
Les déchèteries	16 et 17
Les recycleries	18
Infos	19





Le SMAV en quelques mots

Le Syndicat Mixte Artois Valorisation – SMAV – est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale en charge de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets.

Le SMAV regroupe quelque 166 000 habitants répartis dans 196 communes. Le territoire s'étend sur 1 232 km² englobant la quasi totalité du Pays d'Artois.



- un centre de tri des emballages à Saint-Laurent-Blangy
- un centre de compostage des déchets fermentescibles à Riencourt-lès-Bapaume
- un centre de compostage des déchets verts à Tilloy-lès-Mofflaines
- 3 recycleries
- 16 déchèteries réparties sur le territoire
- un centre de transfert et un CET classe 3









Une question? Une demande particulière?

Le SMAV est au service de ses usagers. Vous pouvez nous retrouver sur :

www.smav62.fr





LES DECHETS RECYCLABLES

Papier



Journaux



Magazines (sans films plastiques)



Prospectus et catalogues



Cahiers, livres, papiers d'impression

Plastique



Flacons de produits d'hygiène, bidons et flacons de produits d'entretien (vides)



Bouteilles opaques, bouteilles transparentes (eau, soda, jus de fruits...), cubitainers

On dépose uniquement dans les bacs au couvercle jaune et en vrac, pas en sac





Carton

Boîtes et suremballages

Petits cartons (vides)

Métal







Barquettes aluminium (bien vidées)



Boîtes métalliques (thé, gâteaux, ...)

Canettes de boisson



Boîtes de conserve (vides)



LES DECHETS NON RECYCLABLES





Papiers peints, serviettes en papier, papier photo. A jeter dans votre poubelle grise ou en déchèterie si les quantités sont trop importantes





Polystyrène, pots de yaourt et de crème, barquettes de charcuterie





Ce qu'il ne faut pas mettre dans les bacs au couvercle jaune







Cartons de pizza, boîtes à hamburgers de la restauration rapide quand ils sont souillés







Boîtes de conserve non consommées, ordinateurs, pièces métalliques, casseroles et autres ustensiles



Dans les colonnes à verre, on dépose uniquement



Pots et bocaux en verre (vides et sans capsules/couvercles)



Bouteilles en verre

Pourquoi recycler?



Bouteilles en verre

- Pour limiter le prélèvement dans la nature des matières premières entrant dans la composition du verre (sable, calcaire).
- Pour économiser l'énergie : chaque tonne traitée et broyée évite la consommation de 100 kg de fuel, de 1,46 Mégawatt par heure d'électricité et de 1,17 m³ d'eau.

Ce qu'il ne faut pas mettre dans les collecteurs de verre







1 tonne de verre recyclé = 660 kg de sable économisés

Le verre se recycle à l'infini! Après votre geste de tri, il est lavé, broyé, fondu et redevient du verre pour la fabrication des bouteilles, des bocaux.



Dans le composteur



Le compostage individuel



Réduisez vos déchets verts et ménagers en compostant, vous avez tout à y gagner !

Composter : un geste simple et efficace en faveur de l'environnement.



En déchèterie



Faire votre propre compost...

Demandez dès aujourd'hui votre COMPOSTEUR auprès du SMAV!

- C'est moins de déchets dans votre poubelle, donc moins de déchets à collecter et à traiter.
- C'est améliorer la qualité du sol grâce au compost obtenu. Pas de jardin ? Pensez aux bacs de fleurs et plantes d'appartement !

N°Vert) 0 800 62 10 62



Dans le bac gris



Les déchets
que vous ne pouvez pas
mettre dans le bac bleu et jaune,
en déchèterie et
dans les colonnes à verre

Après le ramassage de votre conteneur, que deviennent ces déchets ?

Actuellement, 60% de vos déchets partent en incinération pour être valorisés énergétiquement. Afin de valoriser toujours plus les déchets, le SMAV va se doter en 2016 d'un nouvel outil de pré-traitement mécano-biologique. Celui-ci permettra d'aller encore plus loin dans le tri et la valorisation de la poubelle grise.

Ce qu'il ne faut pas mettre dans les bacs





Déchets de jardin, gravats, lampes à économie d'énergie, piles (à déposer en déchèterie ou dans les récupérateurs prévus à cet effet), médicaments (à rapporter à votre médecin ou votre pharmacien), vêtements et linge de maison (à placer dans les bornes à vêtements)





Q Info

Même s'il ne peut être réutilisé pour la fabrication de nouveaux produits, un déchet non recyclable peut être valorisé autrement.

Si vous souhaitez obtenir des informations sur les projets du SMAV en matière de valorisation, vous pouvez contacter votre Point Info Déchets au

N°Vert 0 800 62 10 62



LES DÉCHÈTERIES

On dépose à la déchèterie



Encombrants

Gros cartons, meubles, matelas, tout venant...

Déchets spéciaux et polluants

Gravats, huiles et filtres de vidange, batteries, piles et accumulateurs, peintures, ampoules, néons, ferraille, textiles, produits toxiques...

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)

Déchets qui contiennent des composants particuliers et dangereux : matériel audiovisuel, informatique, gros et petits appareils ménagers.

Déchets verts

Tailles de haie, troncs, branchages, feuilles mortes, pelouse.

Destinées à recueillir les déchets qui seront recyclés ou détruits, les déchèteries permettent de lutter contre le développement des dépôts sauvages et de réduire les atteintes à l'environnement.

Déchets refusés



Où les trouver? (Les horaires sont disponibles sur www.smav62.fr)

ACHICOURT	Rue des Ateliers	BOISLEUX-AU-MONT	Rue de la Gare
AUBIGNY-EN-ARTOIS	Chemin de Savy Berlette	BUCQUOY	Route Départementale n°12
AVESNES-LE-COMTE	Route Départementale n°8	DAINVILLE	Avenue de l'Hippodrome
BAILLEUL-AUX-CORNAILLES	Rue de la Mairie	ECOUST SAINT MEIN	Rue de Bullecourt
BAILLEUL-SIRE-BERTHOULT	Chemin d'Arleux	MAROEUIL	Rue Curie
BAPAUME	Route de Douai	SAULTY	Route de Doullens
BASSEUX	Rue de Beaumetz	ST LAURENT BLANGY	ZA des 3 Fontaines
BERTINCOURT	Route d'Ytres	SUS SAINT LEGER	Chemin communal
BAILLEUL-AUX-CORNAILLES BAILLEUL-SIRE-BERTHOULT BAPAUME BASSEUX	Rue de la Mairie Chemin d'Arleux Route de Douai Rue de Beaumetz	ECOUST SAINT MEIN MAROEUIL SAULTY ST LAURENT BLANGY	Rue de Bullecourt Rue Curie Route de Doullens ZA des 3 Fontaines

LES RECYCLERIES



Le SMAV possède 3 magasins proposant à la vente des produits issus du réemploi.

Les produits récoltés sont nettoyés, réparés et proposés à la vente dans l'un des trois magasins du SMAV. Une façon de leur donner une seconde vie, de réduire la production de déchets tout en permettant aux habitants de s'équiper à moindre frais.

Téléviseur, lave-linge, petit électroménger, mobilier, sont autant d'équipements qui attendent acquéreurs à la recyclerie.

> Arras:

21 avenue Lobbedez et

8 Place Mère Térésa

ouverture le mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18 h et le mercredi et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

> Saint Laurent Blangy:

Rue Kastler (devant la déchèterie), ouverture le mercredi de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h





1 tonne de papier recyclé = 16 arbres sauvés

25 bouteilles de lait= 1 pull polaire

Les bouchons sont recyclables, pas la peine de les retirer !

Réduisez vos emballages en plastique en privilégiant les gros contenants, les éco-recharges ou les produits concentrés.

5 briques
de lait
= 1 rouleau
de papier toilette

L'acier et l'aluminium sont recyclables à l'infini!

670 canettes = 1 vélo Réduisez vos déchets papier en apposant un STOP PUB sur votre boîte aux lettres,

en privilégiant les impressions recto/verso ou encore les e-mails aux courriers papier.



11 rue Volta 62217 Tilloy-lès-Mofflaines www.smav62.fr contact@smav62.fr

N°Vert 0 800 62 10 62







